

## Michel LEFAIT

DEPUTE DE LA HUITIEME CIRCONSCRIPTION DU PAS-DE-CALAIS  
VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Arques, le 26 juin 2012

Mme Delphine BATHO  
Ministre délégué auprès du Ministre de  
l'Ecologie, du Développement durable  
et de l'Energie  
Grande Arche – Tour Pascal A et B  
92055 LA DEFENSE Cedex

N/Réf :  
SiL/HC/ML/CP  
Objet :  
Demande d'intervention

*Madame la Ministre,*

*Mon attention vient d'être appelée par M. Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Pas-de-Calais, au sujet de votre projet de classification des espèces nuisibles en France.*

*Comme il me l'a expliqué en détail dans un récent courrier, M. SCHRAEN insiste sur la nécessité de conserver dans la liste le putois, la belette et l'étourneau sansonnet.*

*Sa préoccupation réside principalement dans le fait que l'équilibre de la biodiversité départementale serait réellement menacé puisque des études ont scientifiquement prouvé l'utilité de réguler la population de ces différentes espèces.*

*Aussi, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir prêter aux vives inquiétudes exprimées par M. SCHRAEN une bienveillante attention et m'indiquer les réponses que vous êtes en mesure de lui apporter à ce sujet.*

*Vous en remerciant vivement par avance, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus reconnaissants.*

M. LEFAIT